Rapport Combrexelle : Ambition, pragmatisme et simplicité doivent guider la réforme

Publié le 9 septembre 2015

Le Medef salue le travail audacieux de Jean-Denis Combrexelle dans son rapport remis au Premier ministre. C’est une bonne nouvelle de voir l’ensemble des acteurs refuser le statu quo en matière de réforme du code du travail, alors qu’il entrave aujourd'hui la croissance et l'emploi.

Ce rapport est un bon point de départ dont nous attendons une transcription effective et rapide sur l’ensemble de ses propositions. Il est important que la réforme annoncée permette aux entreprises, salariés et dirigeants, de discuter de tout, y compris de la durée du travail dans chaque entreprise. A défaut, cette réforme passerait à côté de son ambition affichée.

Le Medef restera extrêmement vigilant sur la mise en œuvre de ces propositions, tout particulièrement pour les TPE et les PME. La législation du travail doit devenir demain plus simple, plus stable, plus sécurisée et moins anxiogène.

Un dialogue social pragmatique et simplifié

Le Medef rappelle son attachement au dialogue social de terrain qui permet à chaque entreprise, avec ses équipes et ses dirigeants, de trouver les solutions les plus adaptées à leurs spécificités. C'est par un dialogue social pragmatique et simplifié que les entreprises pourront s'adapter avec agilité aux changements liés à la révolution numérique et à la mondialisation qui ouvrent de nouvelles opportunités de développement pour notre pays.

Ambition, pragmatisme et simplicité doivent donc continuer à guider les prochaines discussions sur le sujet de la réforme de la législation sociale.